

Chers collègues
Mesdames, Messieurs

Formation, recherche, innovation: autrefois ces domaines étaient plutôt traités de manière secondaire au Parlement. Mais à cause, ou plutôt grâce aux actuels enjeux supérieurs de politique économique, notamment celui de la compétitivité nationale, il se trouve que notre groupe, le GP FRI, fait aujourd'hui son cheval de bataille d'une question jugée de la plus haute importance sur le plan politique: définir ce que la Suisse doit entreprendre pour préserver sa compétitivité économique et sa position de pointe sur le plan de l'innovation.

Car il faut en être conscients: ce qui compte par dessus tout, ce n'est pas de savoir si nous sommes efficacement associés aux programmes européens de recherche et de formation. C'est de savoir combien nous investissons dans notre propre pays, à tous les niveaux, dans des programmes avancés de formation et de recherche et quels efforts nous déployons pour saluer en Suisse les efforts des chercheurs en leur offrant aussi d'attrayantes infrastructures de recherche. Ce n'est qu'en accomplissant à la perfection ces deux tâches que nous resterons à la hauteur de notre rang et de notre réputation de pays le plus innovant de la planète. Et alors seulement serons-nous capables aussi de compenser tant soi peu à l'avenir notre pénurie naturelle de personnel qualifié.

Si vous n'êtes pas encore membre de notre grand groupe parlementaire Formation, Recherche, Innovation (GP FRI), je vous invite à y adhérer. Au moins deux fois par année, chers(chères) collègues, nous vous convions à des manifestations auxquelles prennent part des intervenants de qualité qui, en tant que représentants de l'économie, des milieux de la recherche et du secteur de la formation ainsi que des autorités, vous informent sur les nouveautés, innovations et tendances qui se font jour dans le monde entier. Depuis des années, le GP FRI s'intéresse aux discussions en cours et à venir sur des questions liées à la formation et à la recherche, et donc à l'innovation. A cette fin, n'hésitez pas à nous renvoyer simplement la déclaration d'adhésion ci-jointe au GP FRI.

Je vous invite très cordialement à notre traditionnelle rencontre de session, qui aura lieu le **jeudi 28 septembre 2017** !

Parlement – Session d'été 2017

Immigration – Mise en oeuvre de l'initiative sur l'immigration de masse - RASA

A juste titre, le Conseil fédéral a décidé fin avril de recommander au Parlement le rejet de l'initiative RASA sans lui opposer de contre-projet. Il rejette l'initiative parce qu'il ne juge pas expédient de biffer dans la Constitution fédérale l'article sur l'immigration. En quoi il a raison.

Le Conseil fédéral renonce également à proposer au Parlement un amendement de l'article sur l'immigration. Il le fait sur la base des réponses largement négatives exprimées lors de la procédure de consultation par les partis, les associations et les cantons aux propositions en faveur d'un contre-projet direct à l'initiative. Le Conseil fédéral avait bien soumis des variantes en procédure de consultation, mais celles-ci n'ont pas convaincu. Au terme de la consultation, les choses sont claires: il n'y a de (double) majorité ni pour l'un ni pour l'autre.

En 2016, après d'âpres discussions, le Parlement a fini par adopter une formule de compromis pour la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse. Celle-ci limite certes très précautionneusement l'immigration, mais en préservant la voie bilatérale - et elle répond à une importante exigence de l'article constitutionnel sur l'immigration en accordant un traitement préférentiel aux demandeurs d'emploi indigènes.

La procédure de consultation portant sur le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative Rasa a clairement mis en évidence le très large soutien dont bénéficie en Suisse la voie bilatérale. Les parties prenantes à la consultation ont également soutenu en majorité la loi votée par le Parlement.

Au Parlement, nous avons jusqu'au 27 avril 2018 pour nous prononcer sur une recommandation de vote concernant l'initiative RASA - avec l'option d'une prolongation d'un an. Puissent les membres du GP FRI engager une fructueuse discussion sur cette question.

Start-up I : les "jeunes pousses" ont besoin des meilleurs talents

CE, 8 juin: 17.3071 Mo. Noser

«Une Suisse attractive pour la recherche grâce à un visa destiné aux fondateurs de jeunes entreprises»

Les start-up innovantes ont besoin des meilleurs talents pour engranger des succès à moyen terme. Une procédure d'admission non bureaucratique, notamment en matière d'autorisation de travail en faveur des étrangers inventifs, peut inciter ceux-ci à s'installer dans notre pays. D'un autre côté, pour prévenir toute sollicitation supplémentaire de notre système social par ce biais, les personnes qui bénéficieront d'un permis de travail à l'issue d'une procédure simplifiée ne pourront faire valoir aucun droit aux prestations sociales. Raisonnablement, une première autorisation ne doit être accordée que pour une brève période et toute prolongation sera étroitement liée à l'activité lucrative et au succès (ou aux perspectives de succès) de la jeune entreprise.

Face à la compétition internationale pour "les meilleures têtes", le système actuel de contingentement des autorisations de travail destinées aux ressortissants d'Etats tiers pose des difficultés aux start-up en cours de création mais non encore établies. Le monde politique se devrait donc d'apporter quelques correctifs acceptables sur ce point.

Start-up II : faire participer aux succès les esprits novateurs et entrepreneurs

CN, 14 juin: 17.3261 Mo. CER-CN

«Pour un traitement fiscal concurrentiel des start-up et des participations détenues par leurs collaborateurs»

Comme signalé plus haut, les start-up fournissent souvent une importante contribution à la capacité d'innovation de la Suisse. L'administration se doit donc d'aménager à ces entreprises et à leurs collaborateurs ayant des participations des solutions fiscalement avantageuses en comparaison internationale. Cette motion va aussi dans le sens de l'initiative parlementaire 16.424 "Imposition privilégiée des participations de collaborateur remises par une start-up". Sur ce dossier, nous serons bien inspirés de chercher des solutions permettant à de jeunes professionnels d'obtenir les justes fruits de leur travail. C'est à cette condition que les esprits inventifs consentiront des efforts supérieurs à la moyenne et qu'ils apporteront continuellement à l'économie suisse, du même coup, de précieuses impulsions nouvelles, seule façon d'ailleurs d'assurer dans la durée notre prospérité nationale.

Erasmus+ : une solution transitoire judicieuse

CE, 14 juin: 17.3028. Ip. Vonlanthen

«Suspension d'Erasmus plus. Un autogoal pour la Suisse en termes de formation?»

Fin avril, le Conseil fédéral a transmis au Parlement le message relatif à l'encouragement de la mobilité internationale en matière de formation durant les années 2018 à 2020, afin précisément de garantir cette mobilité et les échanges sur un plan international. De fait, le Gouvernement entend assurer, dans le cadre d'une solution transitoire, la mobilité internationale des Suisses et des Suissesses dans tous les domaines de formation puisque les négociations d'association au programme Erasmus+ sont suspendues depuis février 2014.

Etant donné que dans les domaines de la formation initiale et continue, l'encouragement de la mobilité internationale a toujours été lié aux programmes européens de formation, la solution transitoire a tout son sens. Avec les 114,5 millions de francs demandés, l'échange nécessaire est actuellement assuré. Comme le souligne le GP FRI: en adoptant le message, on entérine une solution suisse et l'on s'assure que la pratique d'encouragement peut être optimisée et autant que possible développée. A partir de 2021, il faudra s'interroger sur l'opportunité de fixer comme objectif une nouvelle association à ErasmusPlus.

L'interpellation Vonlanthen pose les bonnes questions. Le Conseil des Etats va pouvoir, très tôt, débattre et préciser l'importance qu'il conviendra d'accorder à Erasmus à l'avenir.

Perspective – Rencontre GP FRI automne 2017

Agenda de la réunion de session du jeudi 28 septembre 2017, dès 12h30

« Le Programme national de recherche Economie durable »

**Exposé: prof. Gunter Stephan,
Président du comité de direction PNR 73**

Jeudi le 28 septembre 2017, dès 12h30 (lunch) à 14h30, à l'hôtel Bellevue Palace, Berne

Début de la manifestation: 13h00

Programme

Dès 12h30	Apéritif et lunch
13h15	Salutation et introduction par le Conseiller national Gerhard Pfister , président du Groupe parlementaire Formation, recherche et innovation GP FRI
13h30	Exposé: « Le Programme national de recherche Economie durable » Exposé: prof. Gunter Stephan, Président du comité de direction PNR 73

Je me réjouis de pouvoir vous saluer lors de notre rencontre.
Envoyez-nous votre inscription à l'adresse : info@pgbfi.ch

Le GP FRI milite pour un pôle suisse de la recherche attractif, qui offre des emplois intéressants au personnel autochtone et étranger et qui, demain comme hier, restera un moteur d'innovation pour la Suisse. C'est à cette seule condition que la recherche et l'innovation pourront continuer de servir le pays en assurant sa prospérité.

*Votre Gerhard Pfister, Conseiller national,
Président du GP FRI*

Groupe parlementaire pour la Formation, la Recherche et l'Innovation GP FRI

Nordstrasse 15 – Case postale - CH-8021 Zurich

Tél +41 44 368 17 11

Fax +41 44 368 17 70

E-Mail info@pgbfi.ch

Internet www.pgbfi.ch